

## Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 11368**

### Intitulé

L'accès à la certification n'est plus possible (La certification existe désormais sous une autre forme (voir cadre "pour plus d'information"))

MASTER : MASTER Droit, économie, gestion, mention droit public, spécialité droit, santé, éthique (activités de la santé et du social)

Nouvel intitulé : Droit, économie, gestion, Mention Droit de la santé

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION	QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION
Université Rennes I, Ecole des Hautes Etudes en Santé Publique (EHESP) (Rennes)	Président de l'université de Rennes I, Recteur Chancelier des universités

### Niveau et/ou domaine d'activité

**I (Nomenclature de 1969)**

**7 (Nomenclature Europe)**

**Convention(s) :**

**Code(s) NSF :**

120 Spécialités pluridisciplinaires, sciences humaines et droit

**Formacode(s) :**

### Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

Le master, spécialité Droit, santé, Éthique (Activités de la santé et du social) permet aux étudiants et aux professionnels de bénéficier d'une formation globale sur les activités du secteur de la santé et du secteur social et médico-social (aspects juridiques, économiques, et sociaux) à travers un tronc commun à deux parcours.

- Le parcours Droit des établissements et des professionnels de santé a pour objectif de former des juristes spécialisés en Droit de la santé capables de développer des activités de conseil, d'encadrement, de direction et de contrôle et de permettre aux professionnels du champs de la santé d'appréhender les décisions et les procédures qui conditionnent leurs activités.

- Le parcours Droit des établissements sociaux et médico-sociaux a pour objectif de former des juristes spécialisés en matière d'aide et d'action sociale capables de développer des activités de conseil, de direction de structures et d'encadrement, de contrôle dans le champ sanitaire et social.

Le titulaire du master, spécialité Droit, santé, éthique (Activités de la santé et du social) de l'université de Rennes 1 a compétence pour :

- Utiliser les outils du conseil et du contentieux en droit médical et hospitalier, en droit sanitaire et social
- Garantir le respect des règles d'exercice des professions de santé
- Garantir le respect des droits des usagers du système de santé
- Repérer et prévenir les conflits entre usagers et établissements, patients et professionnels de santé
- Développer les techniques et outils de la mise en œuvre des politiques sociales et de santé (particulièrement auprès du secteur associatif et des collectivités territoriales mais aussi des services déconcentrés de l'Etat et des agences régionales)
- Accompagner les établissements de santé, sociaux et médico-sociaux dans leurs démarches : contractualisation, évaluation, certification, coopération, planification
- Assurer la veille juridique en droit de la santé, en droit sanitaire et social
- Accompagner les employeurs publics et privés dans leurs démarches de recrutement
- Rédiger, modifier et assurer le suivi des contrats liant la structure avec différents partenaires (contrat d'hospitalisation, contrat de travail, contrat d'assurance, contractualisation interne, contrat de séjour) et les différents règlements intérieurs des établissements.

### Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

Le master, spécialité Droit, santé, éthique (Activités de la santé et du social) a pour objectif de former des juristes spécialisés en Droit de la santé et en droit sanitaire et social capables de développer des activités de conseil de contrôle, de direction ou d'encadrement.

Les compétences juridiques seront exercées auprès d'établissements publics ou privés de santé, sociaux ou médico-sociaux, de structures de représentation des professions de santé, de cabinets d'avocats, d'entreprises d'assurances, dans des organismes de formation et de consultation en santé, dans des organismes d'édition, en santé, auprès du secteur associatif, des collectivités territoriales et des services déconcentrés de l'Etat.

Ce professionnel peut prétendre aux **emplois suivants** :

- Juriste en droit de la santé ou en droit sanitaire et social
- Avocat en droit de la santé ou en droit des activités sanitaires et sociales
- Consultant en droit de la santé ou en droit des activités et établissements du secteur sanitaire et social
- Juriste auprès des conseils des ordres des professions de santé
- Juriste auprès d'entreprises d'assurances (assurances médicales, assurances hospitalières, assurances professionnelles ou de personnes)
- Directeur d'hôpital ou d'un établissement de santé privé
- Directeur ou cadre en établissement sanitaire et social
- Directeur ou cadre en établissement médico-social
- Attaché d'administration hospitalière
- Responsable d'organisme de sécurité sociale
- Cadre dans un organisme de sécurité sociale
- Chargé de mission en agence régionale d'hospitalisation
- Attaché d'administration territoriale

- Inspecteur de l'action sanitaire et sociale
- Responsable d'un service contentieux dans un établissement de santé
- Journaliste en droit de la santé
- Formateur en droit de la santé

#### **Codes des fiches ROME les plus proches :**

K1903 : Défense et conseil juridique

K1901 : Aide et médiation judiciaire

C1109 : Rédaction et gestion en assurances

K1403 : Management de structure de santé, sociale ou pénitentiaire

K1401 : Conception et pilotage de la politique des pouvoirs publics

#### **Modalités d'accès à cette certification**

##### **Descriptif des composantes de la certification :**

Modalités d'accès à la formation

L'accès à la première année de Master se fait de droit pour les titulaires d'une licence mention Droit. L'accès en seconde année du Master intervient, sous réserve des places disponibles, après examen des candidatures par la commission pédagogique du master et à condition soit d'avoir validé une première année de Master en Droit, soit d'être titulaire d'un diplôme intermédiaire de Maîtrise en Droit. Le Master est également ouvert aux élèves ou anciens élèves de l'ENSP diplômés par elle, aux candidats ayant validé un 2ème cycle d'études médicales ou pharmaceutiques, aux candidats titulaires soit d'un diplôme de fin d'études dentaires ou vétérinaires, soit d'un diplôme d'ingénieur reconnu par l'Etat.

Enfin il est ouvert, à défaut de l'une de ces conditions, à des candidats justifiant d'une expérience professionnelle éligible à la procédure de validation des acquis professionnels.

Descriptif des composantes de la certification :

Le Master s'obtient en préparant des UE (Unités d'enseignement) pour un total de 120 ECTS.

Les UE sont organisées en 4 semestres de 30 ECTS chacun.

Les UE constitutives d'un même semestre se compensent.

L'étude d'une langue vivante est obligatoire pendant les 2 années.

Un stage, auquel est associée la rédaction d'un mémoire, est obligatoire au 4ème semestre.

La certification s'obtient après une évaluation concernant les points suivants :

1. Points communs aux deux parcours :
  - Organisation des secteurs de la santé et du social : modes d'intervention de l'Etat, instruments de coopération et de planification, structures juridiques des établissements.
  - Economie, financement et déterminants de la santé : analyse économique des systèmes de santé et de protection sociale, analyse des différents facteurs intervenant sur la santé de la population, régulation du système de santé.
  - Ethique et santé : analyse des relations interactives entre normes éthiques et normes juridiques appliquées à la santé.
2. Parcours Droit des professionnels et des établissements de santé :
  - Responsabilité : Responsabilité civile, administrative et pénale des établissements et des professionnels de santé, règles de fond et procédures (contentieuses et non contentieuses).
  - Droit de la personne : Droits et obligations des personnes malades ou des personnes à protéger, aspects de droit civil, de droit de la santé et de droit de la famille et de l'action sociale.
  - Ethique et décisions en santé publique : propriété et usage de l'information médicale, légitimité de l'intervention publique en matière de prévention, contraintes pesant sur les décisions économiques, liens entre les modalités de fonctionnement d'une organisation de santé et l'objectif de prise en charge de qualité.
  - Financement des investissements immobiliers : marchés publics, bail emphytéotique.
  - Démarche qualité : description et analyse des différentes séquences d'un programme d'évaluation.
3. Parcours Droit des établissements sociaux et médico-sociaux :
  - Responsabilité et encadrement juridique des structures, responsabilité civile, administrative et pénale des établissements, règles de fond et procédures (contentieuses et non contentieuses) montage juridique des structures et bases des relations du travail.
  - Droit de la personne : droits et obligations des personnes malades ou des personnes à protéger (mineurs – majeurs sous tutelle ou sous curatelle, handicapés, personnes âgées, personnes hospitalisées d'office ou à la demande d'un tiers) et des usagers du service public, aspects de droit civil, de droit de la santé, de droit administratif, de droit de la famille et de l'action sociale.
  - Politique et financement : mise en œuvre des politiques françaises et européennes d'aide et d'action sociale, tarification des activités et financement des investissements.
  - Démarche qualité : description et analyse des différentes séquences d'un programme d'évaluation.

Outils complémentaires :

- Outil méthodologique : analyse des textes juridiques et rédaction d'une note juridique et d'un mémoire.
- Outil de communication : langue étrangère.

- Stage d'une durée minimale de deux mois.

**Validité des composantes acquises : illimitée**

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION	OUI	NON	COMPOSITION DES JURYS
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X		Jury d'enseignants de la formation désigné par le Président de l'Université de Rennes 1
En contrat d'apprentissage		X	
Après un parcours de formation continue	X		Jury d'enseignants de la formation désigné par le Président de l'Université de Rennes 1
En contrat de professionnalisation		X	
Par candidature individuelle	X		Jury d'enseignants de la formation désigné par le Président de l'Université de Rennes 1
Par expérience dispositif VAE prévu en 2002	X		Composition du jury votée par l'Université de Rennes 1.

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		X
Accessible en Polynésie Française		X

LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS	ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX
	§ Master intégré au master européen en Santé publique § (Programme Erasmus Mundus de l'Union européenne)

#### Base légale

**Référence du décret général :**

**Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :**

Arrêté du 2 octobre 2008 relatif aux habilitations de l'université de Rennes 1

**Référence du décret et/ou arrêté VAE :**

**Références autres :**

**Pour plus d'informations**

**Statistiques :**

Voir information et enquêtes du SOIE (Service Orientation Insertion Entreprise)

<http://soie.univ-rennes1.fr/>

**Autres sources d'information :**

<http://www.univ-rennes1.fr/>

<http://www.droit.univ-rennes1.fr/>

Université Rennes 1

Faculté de droit et de science politique

SOIE (Service Orientation Insertion Entreprise)

**Lieu(x) de certification :**

Université Rennes I : Bretagne - Ille-et-Vilaine ( 35) [Rennes]

Université Rennes 1

2, rue du Thabor

CS 46510

35065 Rennes Cedex

Téléphone : (33) 2 23 23 35 35

**Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :**

Faculté de droit et de science politique

9, rue Jean Macé

CS 54203

35042 Rennes Cedex

Téléphone : 02 23 23 76 76

**Historique de la certification :**

Maîtrise en Droit social et DESS Droit Santé Ethique, puis Master « Droit, santé et protection sociale » avec une spécialité « Droit, Santé, Ethique ».

**Certification suivante :** Droit, économie, gestion, Mention Droit de la santé